

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2018

Présents: M. GAIDON Alain, M. MATRAY Bernard, Mme FOUGERAT Marie-Odile, M. BERTINET Philippe, M. BOURIGAULT Franck, Mme CHERASSE Colette, M. DUFOUR Anthony, M. LENGRAND Loïc, M. THEVENOT Daniel M. MAILLET Yannick, Mme PEIRON TRAUB Dominique, Mme PERRET Marie-Christine,

Excusée : Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie

Date de convocation : 18 juin 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures 00 dans la salle du conseil.

M. Philippe BERTINET est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2018 est approuvé à l'unanimité

1) Avenants n°1 aux marchés de travaux « Réhabilitation du restaurant scolaire et aménagement de deux salles de classe »

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les avenants n°1 aux marchés portant le montant global des travaux à 571 275.21€ HT soit une augmentation de 4.30% par rapport au montant global initial du marché.

2) Création d'une régie de recettes « Cantine-Garderie »

Le conseil Municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à fusionner en une seule nouvelle régie, les anciennes régies « Restauration scolaire » et « Garderie-tap » et à adhérer au dispositif TIPI permettant aux usagers le paiement en ligne par carte bancaire.

Cette modification accompagne la modernisation de la gestion des moyens de réservation et de paiement pour les services de cantine et de garderie, grâce à l'acquisition d'un logiciel par la commune .

3) Ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. Le Maire à ouvrir au nom du régisseur de recettes cantine-garderie, un compte de dépôt de fonds au Trésor indispensable pour utiliser l'application TIPI(Titre payable en ligne).

Questions diverses

L'Association des Familles Blacé-St Julien -Salles ouvrira à la rentrée à la maison associative de Blacé un accueil le mercredi de 7h30 à 13h00 , sans repas. (coût : 14€). Une information dans ce sens a été diffusée en urgence par la mairie aux familles fréquentant l'école, assortie d'un sondage pour mieux connaître le besoin sur le mercredi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 22h00

Le Maire,
Alain GAIDON

